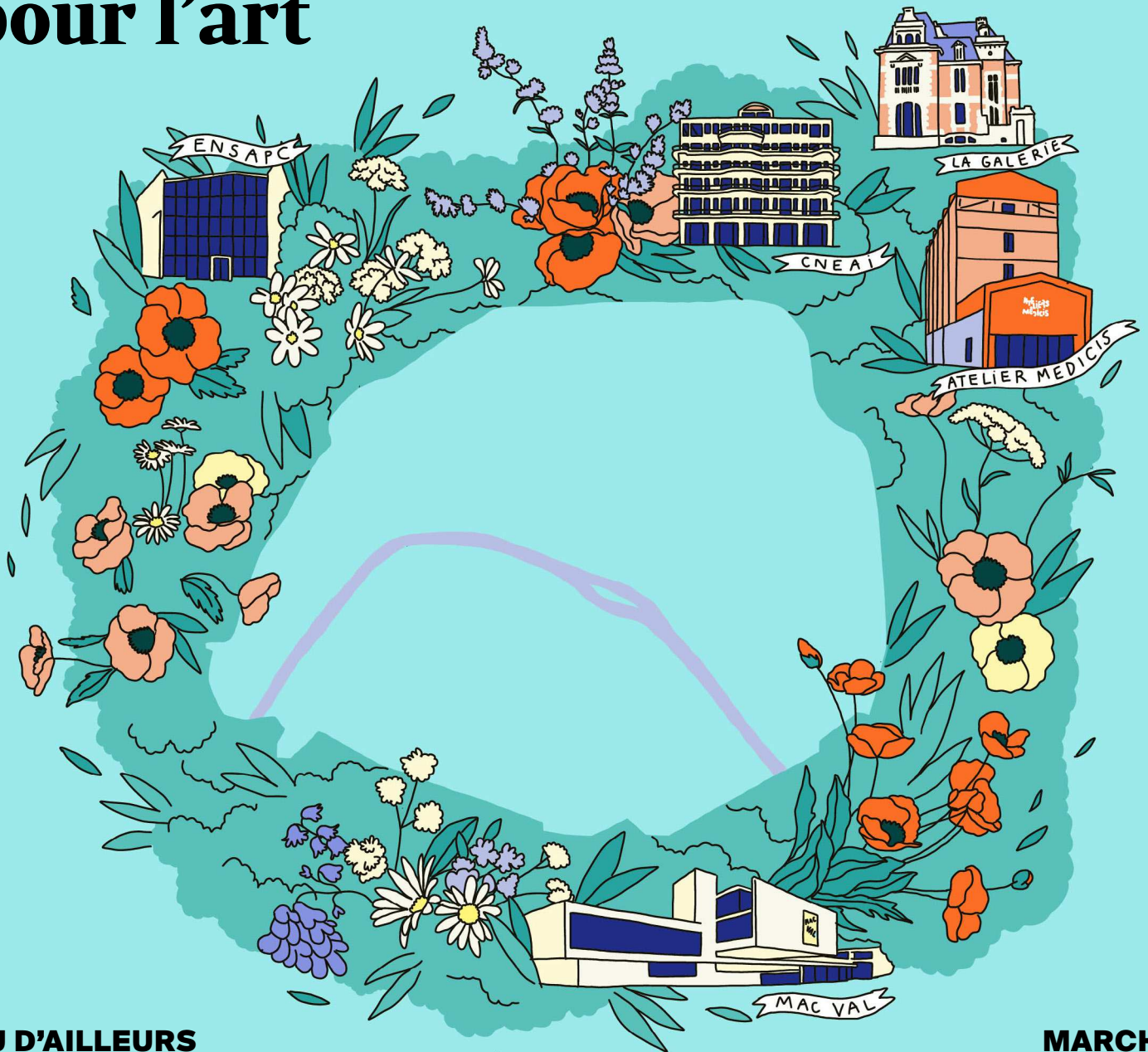


l'hebdo

du Quotidien de l'Art

Enquête

La banlieue, espace de libertés pour l'art



VU D'AILLEURS

Les musées espagnols ouverts mais déserts

MARCHÉ

Ventes et éthique : quelles limites ?

P3 essentiels

P5 l'enquête

La banlieue, espace de libertés pour l'art
Roxana Azimi, Magali Lesauvage, Marine Vazzoler

P11 décryptage / marché

Ventes et éthique : quelles limites ?
Magali Lesauvage

P14 vu d'ici / vu d'ailleurs

La lettre d'Angeles Garcia : Des musées espagnols
ouverts mais désertés

Retrouvez toutes nos offres d'abonnement sur :
lequotidiendelart.com/achat/abonnement

Le Quotidien de l'Art

est édité par **Beaux Arts & cie** - sas au capital social de 1 968 498 euros -
9 boulevard de la Madeleine - 75001 Paris - rcs Nanterre n°435 355 896
CPPAP 0325 W 91298 issn 2275-4407 www.lequotidiendelart.com -
un site internet hébergé par serveur express, 16-18, avenue de l'Europe -
78140 Vélizy, France - tél. : 01 58 64 26 80.

Président Frédéric Jousset

Directrice générale Marie-Hélène Arbus

Directeur de la rédaction Fabrice Bousteau

Directeur de la publication Jean-Baptiste Costa de Beauregard

Éditrice junior Marine Lefort

Le Quotidien de l'Art : **Rédacteur en chef** - Rafael Pic (rpic@lequotidiendelart.com)

Rédactrice Alison Moss (amoss@lequotidiendelart.com)

L'Hebdo du Quotidien de l'Art : **Conseillère éditoriale** Roxana Azimi

Rédactrice en cheffe adjointe Magali Lesauvage (mlesauvage@lequotidiendelart.com)

Rédactrice Marine Vazzoler (mvazzoler@lequotidiendelart.com)

Constitutrices de ce numéro Marion Bellal, Angeles Garcia

Traductrice Sylvie Cappon

Directeur artistique Bernard Borel

Secrétaire de rédaction Manon Michel

Maquette Yvette Znaménak

Iconographe Mathilde Bonniec

Régie publicitaire advertising@lequotidiendelart.com tél. : +33 (0)1 87 89 91 43

Dominique Thomas (directrice), Peggy Ribault (Pôle Art), Hedwige Thaler (Pôle hors captif),
Adèle Le Garrec (Musées)

Studio technique studio@beauxarts.com

Abonnements abonnement@lequotidiendelart.com - tél. : 01 82 83 33 10

Illustration de couverture Anna Wanda Gogusey pour *Le Quotidien de l'Art*.

© ADAGP, Paris, 2021 pour les œuvres des adhérents.

Le Quotidien de l'Art

Le premier quotidien
numérique du monde de l'art

Le Quotidien du lundi au jeudi
+ **l'Hebdo** chaque vendredi



Une information **tous les soirs** et simple d'accès en PDF téléchargeable



Des informations **fiabiles**, hiérarchisées et analysées



Des **exclusivités**, nominations, interviews de collectionneurs, remises de prix, records de ventes...



Une actualité **décryptée** pour vous **tous les vendredis** dans l'Hebdo

VOTRE ABONNEMENT ANNUEL

250 €

POUR LES professionnels
(jusqu'à 5 accès)

155 €

POUR LES particuliers

ABONNEZ-VOUS SUR
www.lequotidiendelart.com

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter :
abonnement@lequotidiendelart.com ou +33 (0)1 82 83 33 10

Le Quotidien de l'Art, une publication
du groupe **BeauxArts&Cie**



Pierre Soulages et Léopold Sédar Senghor à l'inauguration de l'exposition « Pierre Soulages » au Musée Dynamique de Dakar en 1974.



Pierre Soulages,
Peinture, 81 x 60 cm,
3 décembre 1956,

huile sur toile.

© Pierre Soulages/ADAGP Paris 2021/Courtesy Caen Enchères.

Un Soulages de Senghor aux enchères

Un tableau de Pierre Soulages refait surface ce samedi 23 janvier pour une vente chez Caen Enchères proposée par Solène Lainé et Jean Rivola. Acquis par Léopold Sédar Senghor en 1956, dans l'atelier même de l'artiste, l'huile sur toile de 81 x 60 cm apparaît pour la première fois sur le marché à la suite du décès de la sœur et héritière de Colette Senghor, épouse de l'écrivain, elle-même décédée en novembre 2019. Cette dernière avait hérité du tableau à la disparition en 2001 de son époux, écrivain et premier président de la République du Sénégal. L'œuvre est estimée entre 800 000 et un million d'euros, une somme conséquente pour cette maison de ventes aux enchères dont la vente la plus onéreuse est celle d'un bronze de Camille Claudel, adjugé à 273 000 euros. Léopold Sédar Senghor fut un grand admirateur et ami de Pierre Soulages, qu'il rencontra à la fin des années 1950 et honora de ces vers : « *Donner au noir sa fierté, sa dignité de couleur, voilà l'une des puissantes significations du génie de Soulages.* »

MARION BELLAL

Le marchand d'art Helly Nahmad a obtenu la grâce de l'ex-président Donald Trump

Dans un ultime geste d'inélégance, l'ancien président des États-Unis Donald Trump a gracié, lors des dernières heures de son mandat, 143 personnes, dont un certain nombre de proches. En fait partie le marchand d'art américain Helly Nahmad, condamné en 2014 à un an de prison, 30 000 dollars d'amende et la confiscation de 6,4 millions de dollars de revenus, pour l'organisation illégale de paris sportifs et de jeux d'argent qui lui auraient rapporté 100 millions de dollars. Il est resté cinq mois sous les verrous. Propriétaire d'un étage entier de la Trump Tower à Manhattan, Helly Nahmad, fils du grand marchand et collectionneur David Nahmad, est célèbre pour avoir acquis en 2018 la *Fillette à la corbeille fleurie* de Picasso pour 115 millions de dollars. MAGALI LESAUVAGE



Helly Nahmad en 2016.

LES TÉLEX DU 22 JANVIER

La ville de **Chicago** promet 2,5 millions de dollars d'aides aux artistes et organisations artistiques locaux, dont 500 000 dollars pour la commande de dix œuvres pour l'espace public, 250 000 pour des projets dans la ville et 1,7 million pour les organismes artistiques à but non lucratif / L'artiste **Phoebe Hui**, basée à Hong Kong, a été sélectionnée pour réaliser la 5^e commission Audemars Piguet. L'installation *The Moon Is Leaving Us* sera dévoilée à Tai Kwun, Centre for Heritage and Arts de Hong Kong, en avril 2021 / Le marchand d'art italien **Gabriele Senon** a été condamné à verser une amende de 320 000 euros pour avoir tenté de vendre une œuvre de Josef Albers expertisée comme un faux par le directeur exécutif de la Josef et Anni Albers Foundation, Nicholas Fox Weber.

Disparition du conservateur et historien de l'art Roger Mandle

Le 28 novembre 2020, Roger

Mandle est décédé à son domicile de Dartmouth (New Hampshire) des suites d'un

cancer. Né en 1941 dans le New Jersey, Earl Roger Mandle voulait être artiste. Après des études de peinture au Williams College (Massachusetts), il sort diplômé en 1967 de l'Institute of Fine Arts de la New York University. Parallèlement, il se lance dans un cursus d'histoire de l'art et de muséologie. Roger Mandle débute sa carrière dans l'administration muséale en 1967, comme directeur adjoint du Minneapolis Institute of Art, où il reste en poste jusqu'en 1974. Il travaille ensuite une quinzaine d'années au Toledo Museum of Art avant de rejoindre la National Gallery de Washington comme directeur adjoint et conservateur en chef de 1988 à 1993. Il est alors nommé à la présidence de la Rhode Island School of Design (Providence), où il reste jusqu'en 2008. En 2002, il soutient une thèse sur la peinture hollandaise du XVIII^e siècle. Enfin, de 2008 à 2012, Roger Mandle dirigea la Qatar Museums Authority avant de prendre sa retraite. **MARINE VAZZOLER**



Photo Brent Lestage/Courtesy The Mandle Family.

La foire Art Basel reporte son édition 2021 à septembre

En raison de la pandémie de Covid-19 et des restrictions de voyage dans le monde entier, Art Basel a décidé de reporter son édition 2021 de juin aux 23-26 septembre, avec des *previews* les 21 et 22 septembre. Marc Spiegler, directeur d'Art Basel, a déclaré : « *Alors que la première phase des programmes de vaccination contre le COVID-19 a débuté dans de nombreuses régions du monde le mois dernier, 2021 est une année au cours de laquelle la planification reste complexe en raison de nombreuses incertitudes. Après dix mois de programmes de vaccination dans de nombreux pays, nous prévoyons une large participation internationale à notre foire de Bâle en septembre, toutes nos conversations au sein du monde de l'art indiquent un fort désir de voir l'art en vrai et de s'engager pour la scène culturelle mondiale.* » Par ailleurs, Art Basel présentera cette année trois *viewing rooms*, auxquelles toutes les galeries acceptées aux éditions de 2016 à 2021 sont invitées à postuler. « *OVR: Pioneers* », du 24 au 27 mars, sera dédiée aux artistes qui ont « *innové sur les plans esthétique, conceptuel ou socio-politique* ». La seconde aura lieu du 16 au 19 juin, et début novembre, « *OVR: 2021* » présentera exclusivement des œuvres créées cette année. Selon un rapport d'Artsy, les foires « *physiques* » ne sont plus qu'à la sixième position dans le processus de vente d'œuvres, après le contact direct avec le client, le site internet d'une galerie ou les réseaux sociaux. **M.L.**

La Collection Société Générale dévoile ses 14 lauréats

Suite à l'appel à projets lancé en novembre 2020 pour soutenir la création émergente touchée par la crise actuelle, la collection de la Société Générale a reçu 152 dossiers de candidature. Le comité de sélection a finalement choisi 14 artistes diplômés des Beaux-Arts de Paris au cours des cinq dernières années. Chacun et chacune se verra remettre 5000 euros par œuvre acquise. Celles-ci rejoindront les 1200 pièces qui composent la Collection Société Générale et seront exposées au siège de la banque, à La Défense, fin 2021. Les artistes ont été sélectionnés au sein de quatre catégories : pour la peinture, Ymane Chabi-Gara (diplômée 2020), Sophia Fassi-Fihri (2020), Bilal Hamdad (2018) et Guillaume Valenti (2015) ; pour le dessin et les arts graphiques, Chelsea Mortenson (2016), Laura Tolen (2020), Justin Weiler (2017) et Katarzyna Wiesiolek (2018) ; dans la catégorie sculpture et installation, Bady Dalloul (2015), Prosper Legault (2020), Léonard

Martin (2015) ; et en photographie, Elsa & Johanna (2015), Lucas Leglise (2019) et Winnifred Rielly (2020). **M.V.**

Elsa & Johanna,
Breakfast in America,
Beyond the shadows,
Calgary,

2018-2019, 60 x 90 cm.



DR.

LES TÉLEX DU 22 JANVIER

La future plateforme **PROJETS** (réalisée par plusieurs jeunes journalistes et critiques d'art) proposera, à partir du 5 février, des contenus sur l'art contemporain sous forme de podcasts, documentaires, films et écrits / Le Centre de Création contemporaine Olivier Debré - CCC OD à Tours et le Portique, centre régional d'art contemporain du Havre, rejoignent le réseau **d.c.a** (association française de développement des centres d'art contemporain) / **L'Africa Institute** à Sharjah a annoncé la création de bourses de recherche aux noms d'Okwui Enwezor, Ali A. Mazrui et Fatema Memissi.

Le parc
des Guilands
à Montreuil.

La banlieue, espace de libertés pour l'art

Si depuis plusieurs décennies déjà, les lieux d'art autour de Paris sont d'indispensables sémaphores de la création, ils ont longtemps été isolés de leur contexte. Aujourd'hui, la périphérie n'est plus à considérer comme un « territoire vierge à conquérir », mais un espace d'expérimentation et d'imaginaires privilégié.

Par Roxana Azimi, Magali Lesauvage et Marine Vazzoler

Faire de la banlieue une capitale. Tel est le projet porté depuis décembre par la ville de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), candidate au titre de « capitale européenne de la culture » en 2028. Pour le maire socialiste de Saint-Denis, Mathieu Hanotin, cité par le quotidien *Les Échos*, cette candidature doit permettre de « diversifier les pratiques culturelles, d'inventer de nouvelles, de soutenir les artistes et de démocratiser l'accès à la culture ». L'enjeu est grand pour l'édile, qui avait signé dès 2013 un livre en forme de déclaration d'amour à sa ville, *Et si la banlieue n'existait plus ? Saint-Denis demain*.

Et si la banlieue n'existait plus ? C'est le pari du Grand Paris Express qui, à l'horizon 2030, doit relier le centre de la capitale à 68 nouvelles gares. « *On était longtemps en dehors, maintenant on est à côté, un jour on sera dedans* », espère Alexia Fabre, directrice du MAC VAL, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Pour autant, si certaines communes de la petite et moyenne couronne sont enclavées – il faut une heure trente pour faire le trajet Paris-Montfermeil –, l'art le plus actuel y prospère de longue date. Loin d'un désert culturel à évangéliser, ces territoires abritent des structures radicales, originales et prospectives comme la Maison des arts de Malakoff ou la Galerie Édouard Manet à Gennevilliers. « *Les structures en banlieue sont habituées au pas de côté*, analyse Alexia Fabre. *On a une obligation d'expérimentation, on essaye, on réussit, on foire, on réessaye. Ce n'est jamais gagné.* » Loin d'être une verrue parachutée dans ce département de gauche, le MAC VAL a recruté localement – un tiers de ses agents habitent à Vitry – et su conquérir, de haute lutte, une audience de proximité – 65 % de ses visiteurs viennent du Val-de-Marne. Malgré tout, beaucoup reste à faire encore. Ainsi la mise en place expérimentale de la gratuité de mi-juin à mi-septembre a vu affluer beaucoup de primo-visiteurs. « *Notre devoir est de former un public, rien n'est jamais acquis, c'est épuisant et merveilleux à la fois* », martèle Alexia Fabre. Le cneai – installé depuis 2017 à Pantin, mais dans l'attente d'intégrer son nouveau bâtiment (lire *l'Hebdo* du /..

« Les structures en banlieue sont habituées au pas de côté. On a une obligation d'expérimentation, on essaye, on réussit, on foire, on réessaye. Ce n'est jamais gagné. »

Alexia Fabre,
directrice du MAC VAL, à Vitry-sur-Seine.

Photo Guérigui Plinkhassov



« Depuis trois ans, nous constatons qu'environ 50 % du public qui vient dans nos expositions à Pantin sont des primo-visiteurs. »

Sylvie Boulanger,
directrice du cneai à Pantin.

26 juillet 2019) - a quitté les Yvelines pour la Seine-Saint-Denis : « Nous avons le sentiment que le travail avait été fait à Chatou, affirme la directrice du centre d'art Sylvie Boulanger. Et depuis trois ans, nous constatons qu'environ 50 % du public qui vient dans nos expositions à Pantin sont des primo-visiteurs. »

Faire émerger des voix

En 2005, les émeutes qui suivirent la mort de deux adolescents, Zyed Benna et Bouna Traoré, poursuivis par la police, ont fait prendre conscience de l'urgence à faire reculer la violence tant réelle que symbolique dans les banlieues françaises. Si la volonté politique de l'État n'a pas fait long feu, acteurs et actrices de la culture, que ce soit au niveau associatif ou des collectivités, montent au créneau depuis déjà plusieurs décennies. Initié par Jérôme Bouvier et soutenu par les collectivités et le ministère de la Culture, le projet des Ateliers Médicis, lancé en 2016 à Clichy-Montfermeil (Seine-Saint-Denis), a pour but principalement de « faire émerger des voix », notamment par l'accompagnement de jeunes artistes. Ainsi l'équipe de 25 personnes de cet EPCC agit principalement à repérer puis aider des créateurs de tous les champs (y compris le cinéma avec l'école Kourtrajmé installée en 2018), à concrétiser leur parcours, se structurer, pénétrer un réseau, trouver une légitimation, mais aussi produire. Si les projets avec le public sont en veille depuis la crise du Covid-19, la



Yona Friedman, *Iconostase, Version #1*, cneai, 2013, Chatou.

connexion entre artistes et population locale est un axe majeur, avec ateliers, ciné-club et festivals « en pied d'immeuble ». Ainsi Cathy Bouvard, sa directrice, et Clément Postec, conseiller en arts visuels et prospective, le disent : « C'est nous, l'institution, qui avons besoin d'eux, les habitants. » Ils ajoutent que ceux-ci sont présents à 360° dans l'institution : équipe, artistes, public. Pour Cathy /...



Lucie Jean, *Oasis*, exposé sur la façade des Ateliers Médicis à Clichy-Montfermeil.

« Nous voulons relier les périphéries tant au niveau local que mondial, aider au désenclavement et au sentiment de déclassement social qui l'accompagne. »

Cathy Bouvard,
directrice des Ateliers Médicis à Clichy-Montfermeil,
et Clément Postec,
conseiller en arts visuels et prospective.



© Salim Santa Lucia.



© Nelson Bourrec Carter.



Atelier de Chloé Serre (artiste en résidence) autour de son jeu de plateau *Agency* avec une classe de CE1 de l'école Rimbaud, Noisy-le-Sec, en janvier 2021.

Courtesy La Galerie, centre d'art contemporain, Noisy-le-Sec.

Bouvard, « la légitimation doit venir de l'intérieur, je préfère que la contestation vienne de l'équipe même ». Le bâtiment final qui doit être inauguré en 2025 (en même temps que la station de métro de la nouvelle ligne 16, à proximité) porte « une ambition nationale », avec un campus en partenariat avec l'ENSAD, mais aussi internationale : des projets ont été lancés avec des structures du South Side de Chicago et du milieu rural français. « Nous voulons relier les périphéries tant au niveau local que mondial, aider au désenclavement et au sentiment de déclassement social qui l'accompagne », déclarent Cathy Bouvard et Clément Postec. Ils ajoutent : « Si cette position en lisière peut être vécue de manière très violente, elle permet aussi de développer des langages singuliers à l'abri des normes, d'expérimenter. »

Connaître et se faire connaître

Depuis une quarantaine d'années, le réseau Tram œuvre, à Paris et en périphérie de la capitale, à l'accès de l'art contemporain au public le plus diversifié possible. « C'est au début des années 1980, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, que se développe l'association IAPIF (Information Arts Plastiques Île-de-France) qui devient, en 2000, le réseau Tram », détaille l'un des co-présidents du conseil d'administration, Marc Bembekoff. Le directeur de La Galerie à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) poursuit : « Cette association a émergé à partir de ce que l'on nommait "les banlieues rouges" en

« Il nous semblait primordial de sortir de nos murs, de travailler avec des associations locales, de rencontrer des élus. »

Marc Bembekoff,

directeur de La Galerie à Noisy-le-Sec.

Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine. L'APIF œuvre aujourd'hui à une mise en réseau et à la valorisation de l'art sur ces territoires malgré la persistance d'une certaine barrière psychologique. » Les acteurs et actrices du secteur culturel parisien, en effet, ont encore du mal à franchir le périphérique. Cela n'empêche pas La Galerie à Noisy-le-Sec de « continuer à diffuser la création sur le territoire, explique Marc Bembekoff. En plus de l'accueil régulier de groupes scolaires dans nos murs, nous avons développé un travail avec des personnes du champ social. Noisy-le-Sec compte 40 000 habitants, dont le revenu moyen est très bas. Il nous semblait primordial de sortir de nos murs, de travailler avec des associations locales, de rencontrer des élus. D'ailleurs, lorsqu'un ou une artiste vient en résidence au centre d'art, le cahier des charges est de proposer un projet artistique en interaction avec le territoire ». Ce n'est cependant pas toujours évident de faire connaître sa programmation et les activités /...



© Ville de Montreuil.

Exposition au Centre Tignous d'Art Contemporain à Montreuil.

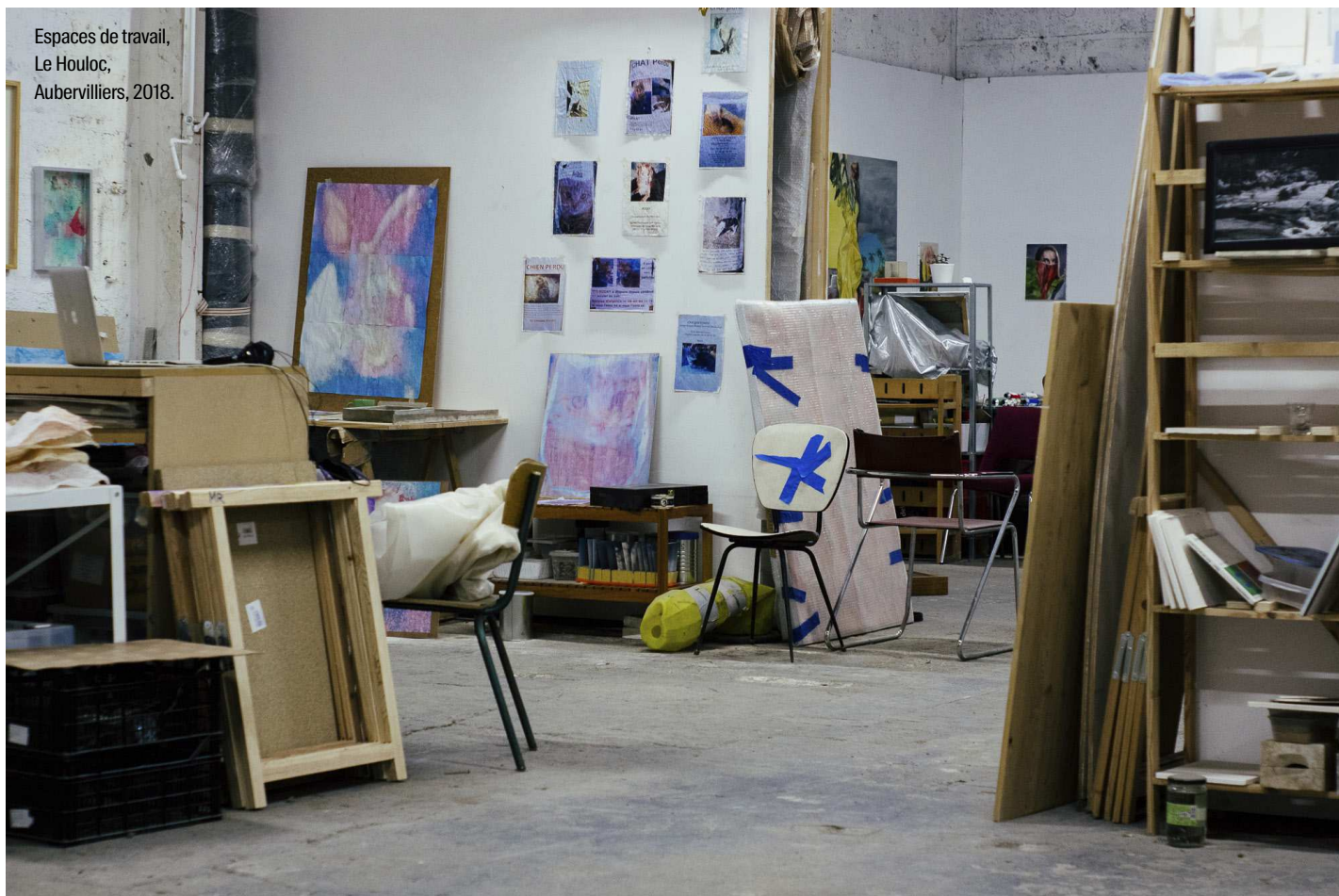
proposées... « Nous avons déjà fait du porte-à-porte et prévenu les gardiens et gardiennes d'immeubles de la programmation du cneai, se souvient Sylvie Boulanger. Cela ne fonctionne pas toujours de passer par des associations... Pour intéresser les gens à notre programmation, il faut les connaître : qui sont-ils ? Quelle est leur culture ? Quels sont leurs centres d'intérêt ? Il faut faire ensemble, créer des projets ensemble. » Marc Bembekoff ne dit pas autre chose : « Il ne faut surtout pas qu'un centre d'art implanté en périphérie de Paris soit une tour d'ivoire déconnectée des tissus urbains. Il faut casser cette image élitiste de l'art contemporain et

le rôle de l'artiste est primordial pour cela. C'est l'artiste qui arrive à trouver des points de convergence avec le public, et cela par le biais de plusieurs portes d'entrée : l'histoire, l'architecture, le prisme social, les questions de globalisation... ».

Difficile, cependant, de garder le lien avec le territoire et ses habitants pendant la crise sanitaire. « L'option du tout-numérique n'était pas une solution envisageable pour nous, affirme Marc Bembekoff. Tout le monde n'a pas le même accès à Internet, nous avons donc continué à être présents physiquement : nos artistes se déplacent toujours dans les centres de loisirs et les écoles, et nous essayons de participer aux grandes actions menées par la ville comme l'Été du Canal, en août dernier, où nous proposons un atelier libre lors duquel les gens étaient invités à faire une carte postale montrant leur vision du canal et de Noisy-le-Sec. »

De la marge au centre

La banlieue, espace de libertés ? C'est ce que favorise la position périphérique, comme interstice qui demande parfois une certaine clandestinité – souvent au prix d'une grande capacité d'adaptation. Ainsi le Subaru, lieu autogéré à la localisation tenue secrète, a dû déménager plusieurs fois. Après Romainville, il a occupé jusqu'à fin décembre un espace à Montreuil, où ses membres ont organisé des soirées clandestines avec expositions, performances, concerts. Depuis quelques semaines il s'est installé à Noisy-le-Sec, toujours en Seine-Saint-Denis : dans un hangar de 1000 m², inoccupé depuis deux ans et squatté de /..



Espaces de travail, Le Houloc, Aubervilliers, 2018.

Photo Adrien Thibault/Courtesy Le Houloc.



© Art en grève Paris.

Intervention lors du vernissage du 69^e salon Jeune Création, Fondation Fiminco, Romainville.

manière illégale, ont été fabriqués des ateliers et logements pour 18 personnes (plasticiens, artistes du spectacle vivant, mais aussi réfugiés). « *L'idée est de se développer en lieu de solidarités, nous confie Hélène, l'une de ses membres. On rencontre la population pour les rassurer, les associations, mais aussi des élus de la mairie de Noisy.* » Une plainte a été déposée par le propriétaire des lieux : « *La menace perpétuelle de l'expulsion est épuisante...*, poursuit Hélène. *On souhaite un accord avec le propriétaire et la mairie, mais en attendant on réfléchit à des formes plus nomades, à faire avec le moins d'objets possible.* » « *À terme, certains pensent partir à la campagne* », conclut-elle.

Si depuis longtemps les artistes ont établi leurs ateliers hors de Paris, principalement en raison de loyers moins élevés qu'intramuros, la poussée d'initiatives collectives dans la jeune génération a vu essaimer les ateliers partagés. À l'image du Wonder (lire *l'Hebdo* du 17 avril 2020), aujourd'hui implanté à Clichy (Hauts-de-Seine), ou du Houloc, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Installé dans une ancienne scierie, celui-ci, soutenu par des aides tant publiques que privées (DRAC, Fondation Antoine de Galbert...), accueille 18 plasticiens réunis en association et partageant leurs moyens de production, mais aussi la diffusion de leur travail, comme en témoigne son site internet et son compte Instagram. « *La raison d'un tel emplacement est principalement économique*, expliquent deux de ses membres, Camille Le Chatelier et Mathieu Roquigny, *mais c'est aussi un lieu ouvert sur le quartier, notamment à l'occasion d'expositions, de*

« La raison d'un tel emplacement est principalement économique, mais c'est aussi un lieu ouvert sur le quartier. »

Camille Le Chatelier et Mathieu Roquigny,
artistes, membres du Houloc à Aubervilliers.

conférences ou de projections. Le Houloc étant un petit espace, on favorise les formats personnalisés, que ça soit pour les scolaires ou les collectionneurs. » Les artistes soulignent également la dynamique et l'entraide entre structures du 93 : « *Nos structures alternatives sont fragiles et demandent un partage de réflexions : on mutualise nos moyens et nos pratiques, on échange sur des problèmes juridiques, techniques ou administratifs, sur la manière d'approprier le territoire (et inversement), on diffuse nos initiatives, notamment avec le festival annuel Soleil Nord-Est qui organise un parcours dans une quinzaine de lieux.* » Une entraide bienvenue : les artistes du Houloc, soulignent Camille Le Chatelier et Mathieu Roquigny, doivent « *faire face à la gentrification du quartier, avec l'arrivée de promoteurs* », et espèrent continuer à entretenir de bons rapports avec le propriétaire et la mairie d'Aubervilliers.

Gentrification

De fait, la transformation de la petite couronne qu'accompagnent les acteurs culturels a son revers : le développement de programmes immobiliers provoquant l'arrivée de nouveaux /..

« Romainville est en passe de souffrir non seulement de l'émergence d'initiatives privées comme Komunuma, mais également de la frénésie spéculative de l'immobilier à l'approche des Jeux olympiques de 2024, transformant déjà le territoire de la Seine-Saint-Denis. »

Documentations.art

venus plus aisés au détriment des habitants historiques contraints à déménager face à la flambée des prix. En janvier 2020, lors du vernissage de Jeune Création, plusieurs artistes participant au salon avaient accroché une grande bannière à l'un des balcons du bâtiment industriel de Fiminco, avec cette inscription : « *Fiminco + Jeune Création = Précarité + Gentrification* ». « *Romainville est en passe de souffrir non seulement de l'émergence d'initiatives privées comme Komunuma, mais également de la frénésie spéculative de l'immobilier à l'approche des Jeux olympiques de 2024, transformant déjà le territoire de la Seine-Saint-Denis* », critiquait ainsi en mai dernier le site Documentations.art. Ces risques, José Manuel Gonçalves préfère les relativiser. « *Chaque territoire invente sa propre gentrification comme chaque endroit va créer son propre rapport à l'art* », indique le patron du Centquatre. Et d'ajouter : « *La gentrification, c'est le droit à l'égalité, à une meilleure qualité de vie, à un partage des privilèges aussi.* » Certaines communes comme Vitry se veulent vigilantes. « *Avec la future arrivée du tram et du métro, on voit fleurir des programmes immobiliers monotones dont les slogans s'appuient sur le musée, mais les choses sont plus retenues qu'ailleurs, la mairie développe toujours des logements sociaux* », assure Alexia Fabre.

À la Courneuve, le projet de rénovation des anciennes usines de chaudières Babcock au profit notamment d'une Fabrique des cultures doit aussi comporter à terme 30 % de logements sociaux. Ce programme porté par le groupe Emerige et la Compagnie de Phalsbourg, qui devait voir le jour en 2022, a pour l'heure été freiné par la pandémie. « *En décembre, nous avons réaffirmé notre souhait de poursuivre ce projet, confie Arthur Toscan du Plantier, directeur de la stratégie du groupe Emerige. Il faudra refaire un tour de table avec les acteurs culturels publics et privés, voire le remodeler selon leurs finances.* »

L'optique des projets artistiques liés à la construction des gares autour de la capitale n'est pas d'« *energiser les banlieues ou amener les lumières de Paris, mais s'inscrire dans une tradition d'invitation à des artistes qui a un siècle* », insiste Paul-Emmanuel Becherand, directeur du fonds de dotation du Grand Paris

Express. Pour José Manuel Gonçalves, qui en chapeaute le programme artistique, « *les banlieues ne sont pas seulement définies par leur fonction mais par leur imaginaire et leurs récits* ». Seul bémol, les commandes artistiques monumentales liées aux gares sont accouchées par un comité d'experts, à la différence du dispositif vertueux des Nouveaux Commanditaires qui s'appuie sur les désirs des populations et structures locales. Certes le programme des « *chantiers partagés* » mis en place par le Grand Paris Express offre l'occasion de tisser des liens avec les acteurs culturels et les riverains. Mais leur point de vue n'est que faiblement pris en compte. « *On peut dialoguer avec les gens sans les mettre en position de responsabilité, d'autant qu'un territoire est défini à la fois par ceux qui y habitent que ceux qui y travaillent. Qui serait le plus pertinent pour décider ?* », nuance José Manuel Gonçalves. Et d'ajouter que « *si les gens nous disaient que ce qu'on fait est nul, bien sûr cela poserait question, mais la plupart du temps ils voient l'art comme un signe de considération* ».

« La gentrification, c'est le droit à l'égalité, à une meilleure qualité de vie, à un partage des privilèges aussi. »

José Manuel Gonçalves,
directeur du Centquatre.



© Jean-François Spricigo

Le MAC VAL, Vitry-sur-Seine.

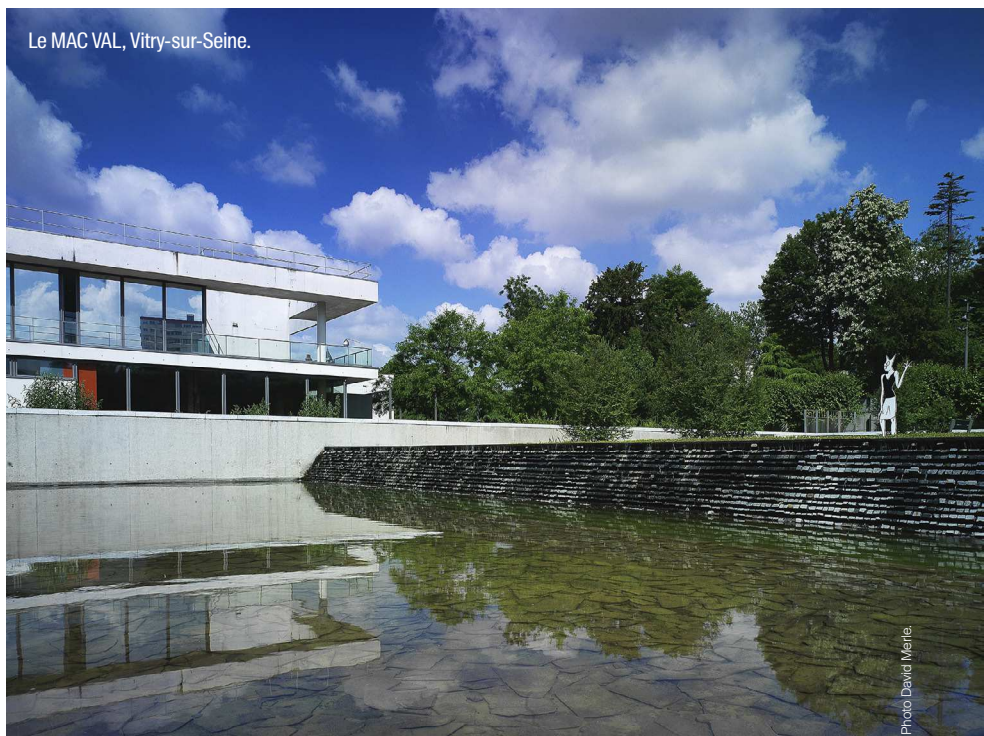


Photo David Merle

« Bibliothèque Philippe Zoummeroff - Crimes et Châtiments », vente aux enchères organisée par Pierre Bergé & associés le 16 mai 2014 à Paris. En couverture du catalogue, une photo d'Henri Désiré Landru lors de son procès en 1921-1922.

Ventes et éthique : quelles limites ?

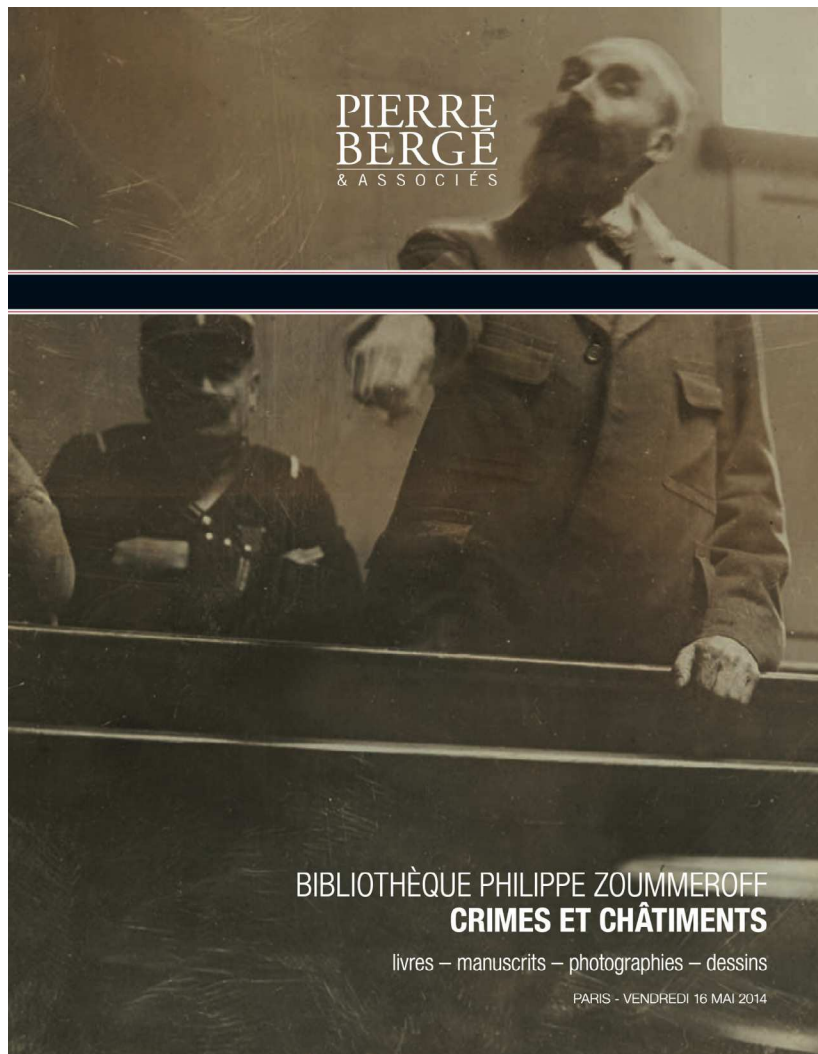
Outre les cas de trafic illicite de biens culturels, la loi française régit la vente d'objets selon des principes et une éthique, dont les contours sont parfois flous.

Par Magali Lesauvage

En matière de vente d'œuvres d'art, ce sont les multiples exceptions qui font la règle. Celle-ci dit que l'on peut tout vendre. Selon l'article 1598 du Code civil de 1804, en effet, « *tout ce qui est dans le commerce peut être vendu lorsque des lois particulières n'en ont pas prohibé l'aliénation* ». Et ces prohibitions sont nombreuses : elles concernent les objets comportant des matières issues d'espèces animales protégées ou contraires à la protection environnementale, ceux contrevenant à la sécurité des biens et des personnes ou à la dignité humaine, ou prônant une idéologie bafouant les droits humains (contrairement aux États-Unis, où le premier amendement garantit une liberté d'expression quasi illimitée). Si, sur Internet, il peut être facile d'acquérir certains objets en toute discrétion, dans les ventes aux enchères, les commissaires-priseurs ont l'obligation

« Tout ce qui est dans le commerce peut être vendu lorsque des lois particulières n'en ont pas prohibé l'aliénation. »

Article 1598 du Code civil de 1804.

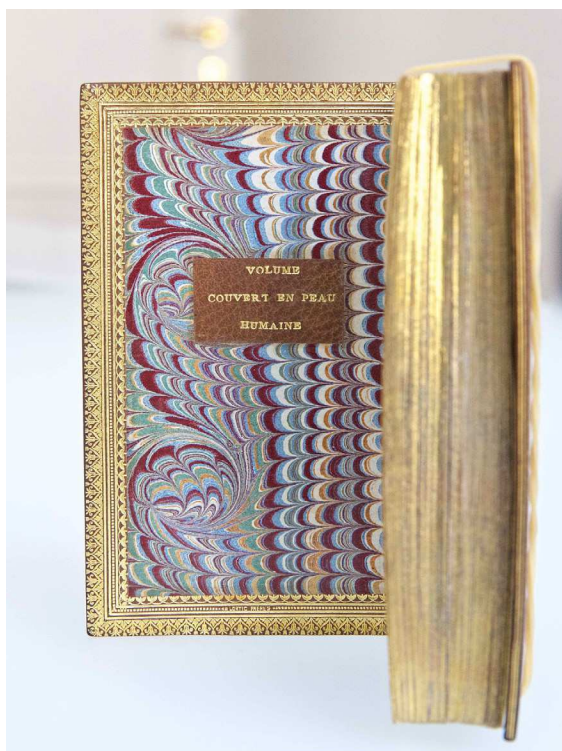


de se conformer au code de commerce, et le Conseil des ventes volontaires, autorité d'utilité publique, a le pouvoir de faire annuler des ventes qui ne respecteraient pas ses principes.

Éléments du vivant

L'exemple de l'ivoire et de la corne d'origine animale montre toutes les ambiguïtés de la loi française. Le commerce de l'ivoire d'éléphant et de la corne de rhinocéros est interdit depuis l'arrêté du 16 août 2016, exception faite des « *objets fabriqués après le 2 mars 1947 et avant le 1^{er} juillet 1975 composés en tout ou partie d'ivoire ou de corne, lorsque la masse présente dans l'objet est inférieure à 200 grammes ; touches et tirettes de jeux en ivoire des instruments de musique à clavier ; archets des instruments à cordes frottées ; lorsque la commercialisation a pour seul but leur présentation au public à des fins scientifiques ou culturelles par des musées ou institutions de recherche* ». Tout un attirail d'exceptions qui rend la loi difficilement applicable pour les marchands. De même, la loi qui organise la vente de restes humains est complexe et sujette à interprétation. /...

Le Marquis de Sade, *La Philosophie dans le boudoir*, 1795. La mention « Volume couvert en peau humaine » apparaît sur le premier contreplat de la reliure, réalisée par les frères Lortie.



Courtesy Marie-Saint-Germain.

Le recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires aux enchères stipule : « *Sauf lorsqu'ils constituent sans équivoque des biens culturels, l'opérateur de ventes volontaires s'abstient de présenter à la vente tout ou partie de corps ou de restes humains.* » Un flou entoure ainsi la question des têtes sacrées momifiées et de leur éventuelle restitution avant le passage aux enchères. Dans un article publié en 2019 dans la *Gazette Drouot*, Ariane Fusco-Vigné, avocate spécialiste du droit de la propriété intellectuelle, cite l'exemple des têtes maories dont la Nouvelle-Zélande avait demandé la restitution par la France : « *Si ces têtes avaient été qualifiées d'"éléments du corps humain", elles auraient été hors commerce et auraient dû être restituées à leur propriétaire originaire, la Nouvelle-Zélande. Qualifiées de "bien culturel", elles pouvaient alors être acquises licitement par un musée et rester sa propriété. En 2008, la juridiction administrative a retenu la qualification de bien*

« Neuf fois sur dix cela ne pose pas de problème, mais il arrive qu'un objet fasse scandale. Ce fut le cas des documents d'un procès reliés avec la peau tatouée de l'assassin Louis Rambert. »

Anne Lamort, libraire et experte en livres rares.



Courtesy Anne Lamort/Photomaton Harcourt.

« Si ces têtes maories avaient été qualifiées d'"éléments du corps humain", elles auraient été hors commerce et auraient dû être restituées à leur propriétaire originaire, la Nouvelle-Zélande. »

Ariane Fusco-Vigné, avocate spécialiste du droit de la propriété intellectuelle.

culturel et, en conséquence, a débouté la Nouvelle-Zélande de sa demande. Finalement, sous la pression diplomatique, le législateur, par une loi du 18 mai 2010, a autorisé leur restitution. »

Les livres, objets fétiches

En ce qui concerne la vente de livres, les textes de loi ne sont pas non plus d'une grande clarté. Si on évoque souvent leur contenu prohibé (textes incitant à la haine raciale ou sexiste, faisant l'apologie de la pédocriminalité, etc.), leur contenant est lui aussi soumis à des règles. Ainsi les reliures en peau d'animal protégé ou comportant de l'ivoire sont interdites à la vente au-delà d'une certaine date de fabrication, mais pas celles en peau humaine. En octobre dernier, un exemplaire relié en peau humaine de *La Philosophie dans le boudoir* de Sade a été adjugé 56 000 euros à Drouot. La libraire et experte en livres rares Anne Lamort en a répertorié près de 90, la plupart datant des années 1850-1900. « *Neuf fois sur dix cela ne pose pas de problème, explique-t-elle, mais il arrive qu'un objet fasse scandale. Ce fut le cas des documents d'un procès reliés avec la peau tatouée de l'assassin Louis Rambert, qui en avait fait don au médecin et criminologue Lacassagne : le livre a été retiré de la vente "Crime et châtimement" de la collection Zoummeroff en 2014 à Drouot.* » Certaines bibliothèques publiques en possèdent, mais les gardent en réserve de peur de heurter leur public : ainsi la bibliothèque de l'Observatoire, à Juvisy, conserve un ouvrage légué à l'astronome Camille Flammarion par une admiratrice qui avait demandé après sa mort que soit prélevée la peau de son épaule pour en fabriquer la reliure... Lors de cette même vente Zoummeroff, dédiée aux livres de criminologie, était présentée une édition originale de *Mein Kampf* (1925) d'Adolf Hitler qui fut finalement retiré à la demande du Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA). Or, si la vente du livre en allemand, qui fut diffusé à 10 millions /...

Un portrait du Maréchal Pétain proposé aux enchères chez Casal, au Puy-en-Velay, le 18 janvier 2021. Détail du catalogue de vente mis en ligne sur le site Interenchères.

d'exemplaires de 1936 à 1945, n'est pas formellement interdite, celle de la version française n'est autorisée que si le texte est accompagné d'un corpus explicatif indiquant le contexte et les conséquences de sa publication, l'ouvrage ne pouvant être exposé en vitrine.

De l'objet à l'idéologie

En ce début d'année, plusieurs ventes d'objets nazis ont été annulées ou des lots retirés, comme à Albi, Soissons et au Puy-en-Velay. Ainsi, une trentaine d'objets emblématiques du III^e Reich ont été supprimés d'une vente qui devait avoir lieu à Blois le 16 janvier, dont une dizaine de casques de la Waffen-SS, des ceinturons à tête de mort, des médailles et fanions portant des croix gammées ou un drapeau de la Milice de Vichy. Un mystérieux Axel, lanceur d'alerte anonyme, sonne l'alarme auprès de la presse pour dénoncer l'augmentation du nombre de ces ventes : « *J'en ai recensé au moins une quarantaine à venir dans les six prochains mois* », déclarait-il récemment à l'AFP, avant d'affirmer : « *La loi doit interdire purement et simplement ce type de vente.* » Celle-ci contient aussi des ambiguïtés : on a le droit en France de posséder et acheter des objets « *rappelant ceux qui ont été portés ou exhibés par les membres d'une organisation déclarée criminelle, ou par une personne reconnue coupable de crimes contre l'humanité* » (article 645-1 du Code pénal), mais

« La loi doit interdire purement et simplement ce type de vente. »

Axel, lanceur d'alerte anonyme.

« Les objets concernés étaient présentés avec une pastille sur les insignes nazis, comme la loi nous y autorise, mais j'ai décidé de les retirer et ils seront restitués au vendeur. »

Philippe Casal, commissaire-priseur au Puy-en-Velay.

il est interdit de les exhiber. Au sujet du retrait de 75 objets (sur 420 lots) – notamment des casques nazis, un buste de Hitler ou une effigie du maréchal Pétain – d'une vente organisée le 19 janvier au Puy-en-Velay, le commissaire-priseur Philippe Casal (qui n'a pas donné suite à notre demande d'entretien) explique à l'AFP : « *Les objets concernés étaient présentés avec une pastille sur les insignes nazis, comme la loi nous y autorise, mais j'ai décidé de les retirer et ils seront restitués au vendeur.* »

Pour Ariane Fusco-Vigné, le retrait d'une vente, en 2013, d'un vêtement de déporté, montre « *la lutte contre une nouvelle étape dans la marchandisation de la mémoire* ». Tout comme la suspension de la vente d'objets de torture d'un bourreau de la guerre d'Algérie, qui devait avoir lieu en 2012 à la maison Cornette de Saint Cyr. Frédéric Mitterrand, alors ministre de la Culture, s'en était ému : « *La collection relève par sa nature plus de la morbidité et de la barbarie que de la culture et soulève par sa provenance de douloureux questionnements historiques.* » Ceux-là mêmes qui font qu'un objet n'est pas un simple objet mais un concentré d'histoires pouvant provoquer une multitude de ressentis à ne pas négliger.



DR

La lettre d'Ángeles García,
journaliste à *El País* et *La Crítica* (Madrid)

Des musées espagnols ouverts mais désertés

Pour qui a un jour fréquenté les musées espagnols, contempler dans la solitude des œuvres telles que le *Guernica* de Picasso (au Reina Sofía), les *Ménines* de Velázquez ou le *Jardin des délices* de Jérôme Bosch (toutes deux au musée du Prado) – pour donner trois exemples d'œuvres mondialement connues – relevait auparavant du rêve. Il est devenu réalité : même si l'Espagne est l'un des rares pays à ne pas avoir fermé ses institutions culturelles depuis leur réouverture en juin dernier, les mesures prises contre la propagation de la pandémie laissent les salles des musées à moitié vides. Sans le tourisme étranger ou national, la capacité d'accueil autorisée de 30 % n'est pas atteinte, en dépit de l'imagination déployée par les responsables culturels pour formuler de nouvelles propositions. Pour encourager la fréquentation, l'entrée est gratuite ou proposée à un tarif très réduit, ce qui a entraîné une forte diminution de la principale source de revenus des musées.

Une importante baisse de fréquentation

Les chiffres fournis par ceux-ci sur la perte de visiteurs en 2020 font froid dans le dos. La baisse de fréquentation moyenne avoisine les 70 % et la majeure partie des entrées s'est concentrée sur les premiers mois de l'an dernier, avant le confinement total de l'Espagne entre le 13 mars et le 5 juin.

Le musée le plus visité d'Espagne, le Reina Sofía, n'a enregistré que 1 248 486 visites sur ses trois sites, contre 4 425 699 visites en 2019. Le musée du Prado connu 852 161 entrées, loin des 3 203 417 de l'année précédente. Enfin, le musée national Thyssen-Bornemisza affiche des chiffres similaires : il a reçu 341 008 visiteurs en 2020 contre 1 034 873 en 2019, ce qui représente une perte de fréquentation de 67 %. Au-delà de ces trois mastodontes culturels, le panorama s'assombrit encore. María Dolores Jiménez-Blanco, à la tête de la direction générale des Beaux-Arts au ministère espagnol de la Culture,



Musée du Prado,
Madrid.

© Emilio J. Rodríguez-Poseada

explique recevoir en permanence des demandes d'aide en provenance des 16 musées nationaux qui dépendent du ministère, des 60 musées dont la gestion a été transférée aux régions espagnoles, mais aussi d'institutions privées comme la Fondation Miró à Barcelone.

Réorganisations

Le début de l'année a été marqué par l'annonce de plans en phase avec la situation. Les expositions *blockbuster* trop coûteuses ont été reléguées aux oubliettes, les frais de transport et d'assurance ne pouvant plus être assumés : les expositions temporaires seront moins nombreuses, elles dureront plus longtemps et seront organisées en coproduction entre plusieurs musées. Les collections permanentes, elles, retrouvent le feu des projecteurs. Au Prado, on travaille à un nouvel accrochage mettant l'accent sur les pièces majeures des grands mouvements représentés. Si la pandémie le permet, la grande exposition de la saison, « *Pasiones mitológicas* » (Passions mythologiques), ouvrira enfin ses portes le 3 mars. Annulée à l'automne dernier et coproduite par trois grands musées européens, elle réunira pour la première fois depuis le XVII^e siècle les six tableaux inspirés de la poésie grecque classique connus sous le nom de *Poésies*, peints par Titien pour Philippe II entre 1551 et 1562.

À l'automne, le Reina Sofía voudrait proposer un nouveau parcours dans sa collection permanente, présentant ses collections des années 1990 à 2020, au travers d'un récit qui devrait aussi inclure des parallèles avec l'art contemporain. Ce musée, qui détenait jusqu'à présent le nombre record annuel



Courtesy Museo Nacional Centro de Arte Reina Sofía, Madrid.

« Nous avons vécu en sursis, comme à une autre époque. Personne ne pense plus à des expositions à visée commerciale ni à voler les idées d'autrui. La collaboration est totale et désintéressée. »

Manuel Borja-Villel, directeur du musée Reina Sofía.



© Isabella Stewart Gardner Museum, Boston.

Titien, *Le Rapt d'Europe*, 1562, huile sur toile, 178 x 205 cm.

d'expositions temporaires – jamais moins d'une vingtaine – réajuste donc sa programmation. Son directeur, Manuel Borja-Villel, en poste depuis 13 ans, a prévu une dizaine d'expositions pour 2021. La plus ambitieuse ouvrira le 30 mars : *Trilogía Marroquí, 1955-2011* (Trilogie marocaine). Il s'agit d'un parcours dans l'art et la culture marocains depuis l'époque de la déclaration d'indépendance jusqu'à 2011. Axée sur des moments et des villes spécifiques, cette exposition explore des questions telles que l'identité, que des artistes et intellectuels ont essayé de redéfinir dans un monde globalisé.

Solidarité et proximité

Depuis le début de l'année, le Reina Sofía a inauguré deux grandes expositions : « Mondrian et le mouvement De Stijl » (avec 90 prêts internationaux), ainsi que la donation León Ferrari, qui devrait être présentée au Centre Pompidou en janvier 2022. « *Depuis 2008, le monde vit une crise permanente, avance Borja-Villel. Nous avons vécu en sursis, comme à une autre époque. Tout doit être repensé. La solidarité et la proximité sont deux concepts essentiels alors que nous assistons à un changement de paradigme. Personne ne pense plus à des expositions à visée commerciale ni à voler les idées d'autrui. La collaboration est totale et désintéressée.* » C'est aussi d'actions de proximité dont parle José Lebrero, directeur du Museo Picasso de Málaga, où est prévue l'inauguration fin janvier d'une grande

© Joaquín Cortés/Román Lores. Archivo fotográfico del Museo Reina Sofía.



Vue de l'exposition « La Bondadosa crueldad. León Ferrari, 100 años » en décembre 2020 au musée national centre d'art Reina Sofía, Madrid.

le Centre Pompidou Málaga, le musée Carmen Thyssen, le Musée-maison natale de Picasso ou le Musée russe. C'est notre seule issue dans des moments comme celui-là. »

Perspectives

Mais les bonnes nouvelles ont aussi leur place dans ce sombre panorama. Dès que la

exposition consacrée à Miquel Barceló. José Lebrero a été l'un des premiers à transformer sa collection permanente, en proposant un nouveau circuit à travers les 120 œuvres de Picasso qui occupent le Palais de Buenavista. Les touristes ayant déserté la Costa del Sol, la fréquentation du musée est tombée à 164 000 entrées (une baisse de 70 %) et le budget disponible à 4,3 millions d'euros, soit 40 % de celui de l'an dernier. Lebrero déplore que les fonds affectés par l'Union européenne ne parviennent pas à des musées comme le sien. « *En dehors des grands pôles nationaux, nous vivons dans une autre dimension et cela me semble très injuste. Le centralisme fait des ravages. Ici nous n'avons licencié aucun de nos 90 salariés, même si les plannings ont dû être adaptés. Nous nous plaçons dans une optique régionale et travaillons avec d'autres musées de la ville comme*

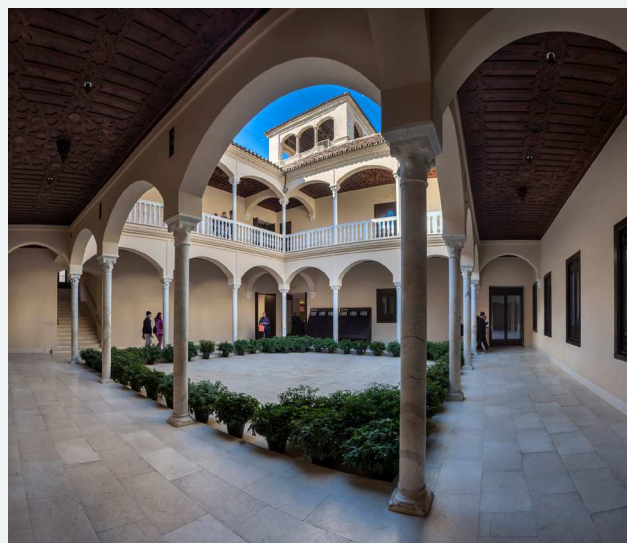
la pandémie le permettra, la collectionneuse et galeriste Helga de Alvear ouvrira son musée d'art contemporain à Cáceres, où seront exposées plus de 200 œuvres choisies parmi une donation de 3 000 pièces. Le futur Musée des collections royales à Madrid avance lui aussi, avec la nomination de Leticia Ruíz à sa direction. Quant à la destinée de la collection de la baronne Thyssen-Bornemisza, nous la suivrons avec l'intérêt que l'on prêterait d'habitude à une *télenovela* : c'est en effet le 31 janvier qu'expire de nouveau l'ultimatum fixé par la veuve du baron Thyssen. Si l'État espagnol n'accepte pas de lui verser un loyer annuel exorbitant (7 millions d'euros), sa collection personnelle s'envolera avec elle vers un autre pays. À croire qu'il n'y a pas de mauvaises périodes pour les menaces.

« Le centralisme fait des ravages. Nous nous plaçons dans une

optique régionale et travaillons avec d'autres musées de la ville. »

José Lebrero,
directeur du Museo Picasso de Málaga.

© Museo Picasso Málaga.



Le patio central du musée Picasso Málaga.

© Museo Picasso Málaga.